Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer

Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation

Band: 11 (1972)

Heft: 43

Rubrik: Les sociétés suisses de Belgique et du Gd Duché

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les sociétés suisses de Belgique et du Gd Duché

sont réunies sous le patronage du

COLLEGE DES PRESIDENTS DES SOCIETES SUISSES DE BELGIQUE ET DU Gd-DUCHE

Président: M. A. BERGUER, av. de la Chevalerie 1, 1040 Bruxelles.

Secrétaire permanent : M. J.-C. MONTANDON.

Les délégués de ce collège à la Commission des Suisses de l'Etranger à Berne sont :

Délégué: M. J.-C. MONTANDON, rue du Congrès 1, 1000 Bruxelles. Suppléant : M^{III} I. FREI, Samberstraat 50, 2000 Antwerpen.

Ancien Vorort, ce collège réunit les présidents et les délégués de toutes nos Sociétés. Il est présidé à tour de rôle par l'un de ses membres.Le collège s'occupe des problèmes intéressant toute la communauté suisse de Belgique et du Grand-Duché et prend position à leur sujet.

Quant aux sociétés elles-mêmes, elles se répartissent comme suit :

A Bruxelles:

Union Suisse de Bruxelles Président : André BERGUER, av. de la Chevalerie 1, 1040 Bruxelles. Tél. 35 22 79

ier Vice-Président : Freddy KUMMERT, rue du Pinson 142, 1170 Bruxelles. Tél. 72 00 69. 2me Vice-Président : André GOY, avenue de la Constitution 65, 1080 Bruxelles. Tél. 27 29 12.

Trésorier: Kurt von ALLMEN, rue Saint-Denis 14-16, 1190 Bruxelles. Tél. 43 01 70.

Commissaire aux manifestations: Henri BLATTER, rue Clément Delpierre 68, 1310 La Hulpe - Tél. 54 08 48. L'Union Suisse est une société d'intérêt général. Elle a pour but de faciliter les rencontres et de maintenir les contacts entre compatriotes. Le programme des manifestations qu'elle organise ces prochains mois (voir rubrique « vie de nos Sociétés ») doit nous dispenser, pensons-nous, d'épiloguer longuement sur l'utilité et l'intérêt de ses activités. Soutenez son action. Faites-vous membre, si ce n'est pas encore le cas

Cotisation annuelle Fr.~150,-, à verser au $c.c.p.~N^\circ~2137.08$, de l'Union Suisse de Bruxelles.

Société Philhelvétique de de Bruxelles

Société de bienfaisance fondée en 1859 **Président**: M. Roger GIROD, av. René Comhaire 61, 1080 Bruxelles. **Trésorier**: M. Ernest WAHL, chaussée Romaine 644, 1820 Strombeek. Extrait des statuts :

Art. 1 — La Société Philhelvétique de Bruxelles a pour but de venir en aide aux Suisses nécessiteux résidant en Belgique.

Art. 2 — Tous les sociétaires sont tenus de payer une contribution annuelle, chacun fixe le montant de sa cotisation.

Art. 3 – Les fonds de la société sont exclusivement destinés à des actes de bienfaisance.

Art. 30 — Seuls les Suisses peuvent être admis aux secours.

Nous espérons que ce bref résumé incitera les lecteurs à se joindre à nous afin que nous puissions poursuivre notre œuvre de réconfort vis-à-vis de nos compatriotes.

Ouvroir Suisse de Bruxelles Présidente : M^{III} Lotty BUOL, av. Jeanne 11, 1050 Bruxelles.

L'Ouvroir Suisse de Bruxelles poursuit 2 buts :

Il apporte notamment un réconfort moral aux compatriotes esseulés et âgés. Ceux-ci sont régulièrement visités par les Dames membres de l'Ouvroir. Une journée de protégés (déjeuner et goûter à la campagne) est organisée chaque année au printemps. Cette réunion permet à tous nos membres d'entourer d'affection nos vieux amis de la région de Bruxelles.

Le deuxième but de l'Ouvroir est de maintenir des rapports cordiaux entre toutes les dames suisses de Bruxelles. Les réunions se tiennent à la Maison Suisse, rue Philippe le Bon, 1040 Bruxelles, les premiers mardis d'octobre à juin. Des visites de musées, collections privées, causeries, films sont également organisés. Toutes les Suissesses sont cordialement invitées à nos réunions. Les demandes d'inscription sont à adresser à la Présidente. Pour tous renseignements complémentaires, prière de s'adresser à la Présidente.

Chambre de Commerce Suisse pour la Belgique et le Grand-Duché de Lux.

Siège et Secrétariat Général : rue du Congrès 1, 1000 Bruxelles. Tél. 175543 - Adresse télégraphique : SWISSCOM - C.C.P. Bruxelles N° 164835, Lausanne N° 119015. Réception : Les bureaux sont ouverts

Réception: Les bureaux sont ouverts aux membres et au public du lundi au vendredi de 10 à 12 h et de 14,30 à 16,30 h.

Président : M. C. ANATRA.

Secrétaire général : M. J.-C. MON-TANDON.

Publication: La Chambre de Commerce suisse édite un Bulletin mensuel adressé gratuitement à tous ses membres.

Principales activités: Maintenir et développer les échanges commerciaux belgo-luxembourgo-suisses et notamment les exportations suisses sur le marché belgo-luxembourgeois. — Toute propagande en faveur de la Suisse et des produits suisses. — Fourniture d'adresses de toutes espèces et de tous renseignements commerciaux, douaniers, etc. — Recherche de représentants et mise en relations. Récupération de créances et arbitrages de litiges. Démarches, appuis, enquêtes, études, etc.

Affiliation : S'adresser au Secrétariat Général.

Maison Suisse de Bruxelles Président : M. A. GUINAND, rue J. W. Wilson 11, 1040 Bruxélles.

Soc. Coop., rue Philippe-le-Bon 2, 1040 Bruxelles - Tél. 184326. Siège des Sociétés suisses de Bruxelles, elle accueille en ses locaux les compatriotes et leurs groupements et, bien entendu leurs amis belges. — Si vous fréquentez son café-restaurant tenu par M. OBERSON, vous contribuerez à la vie de la Maison Suisse, dans l'ambiance du pays.

Association Dufour

Président: M. W. VEUVE, av. des Phalènes 36, 1050 Bruxelles.

Cette section, seule section à l'étranger de la Société Suisse des Officiers, groupe les officiers suisses établis, résidant temporairement ou de passage en Belgique. Son activité a deux aspects principaux : d'une part, elle encourage et aide les jeunes suisses de Belgique à accomplir leurs obligations militaires. D'autre part, des conférences réunissent périodiquement les membres.

Société suisse de tir

Président : M. Léo KUHN, avenue d'Huart 157, 1950 Kraainem.

Tir à l'arme de guerre. Réunions sur convocations

Union Sportive Suisse de Bruxelles

Président : M. E. LEUENBERGER, rue du Grand Duc 63, 1040 Bruxelles.

Notre section qui compte une vin-

taine de membres actifs, se donne entièrement à la pratique du football et est affiliée à l'ABSSA-Sports du Samedi. Son comportement en compétition est satisfaisant; elle permet également aux jeunes Suisses en stage à Bruxelles de pouvoir pratiquer leur sport favori. A l'actif de notre club, nous avons le plaisir de signaler à vos lecteurs, que le trophée du Fair-Play nous a été attribué pour la saison 1970-1971.

Nous demandons à tous les jeunes Suisses épris de football de prendre contact avec notre Président, il y a place pour tous.

Société Suisse des Employés de Commerce et de Bureau (anciennement : Société suisse des Commercants).

Siège central : Zürich. Section de Bruxelles, Président : M. O. SCHENKER, av. Van Ermergem 64, 1020 Bruxelles.

Cercle Philatélique Suisse de Bruxelles

Président : M. A.F. KRAUSS, av. Constitution 49, 1080 Bruxelles.

Il y a plus de trente ans, quelques philatélistes Suisses ont fondé le C.P.S.B. dans le but de favoriser les échanges philatéliques. Depuis lors notre cercle a continué ses activités et régulièrement, à la Maison Suisse, le deuxième vendredi de chaque mois à 20 heures (sauf juillet et août) nous tenons des réunions d'échange au cours desquelles, les membres qui le désirent, peuvent obtenir, à des conditions intéressantes, les nouveautés philatéliques de tous les pays d'Europe.

Notre cercle est le seul cercle étranger faisant partie de la Fédération des Cercles Philatéliques de Belgique, de la Fédération des Cercles Philatéliques de la région Bruxelloise et de l'Union des Sociétés d'Echange de Belgique. Notre Cercle compte parmi ses membres non seulement des ressortissants suisses mais aussi des amis de nationalité belge.

Tout récemment nous avons procédé à un jumelage avec le puissant cercle « Les Echangistes Amateurs Belges » (E.A.B.) dont les activités sont identiques aux nôtres avec, en plus, l'organisation de ventes aux enchères.

Automatiquement les membres de l'un des deux cercles, soit E.A.B. soit C.P.S.B., peuvent assister aux réunions de l'autre organisme philatélique sans devoir en faire partie.

Nous savons qu'il y a pas mal de philatélistes parmi la colonie Suisse de Bruxelles.

Nous espérons que les hésitants se décideront à faire partie du C.P.S.B. où ils trouveront la plus franche ca-

maraderie, et nous sommes persuadés que ce sera pour le plus grand bien de leur collection.

Société Suisse de Gymnastique de Bruxelles

Président : M. AMMANN J., rue J. Manne 28, 1070 Bruxelles.

Tél. 21 91 68.

C.C.P. de la Société : 39 85 59. Local du Gymnase : rue du Canal 53, 1000 Bruxelles (Ecole Communale Numéro 20 de la Ville de Bruxelles). Par des méthodes modernes de gymnastique soit d'entretien soit sportive, appliquées par nos moniteurs, vous pourrez acquérir une forme physique et un équilibre psychique vous permettant d'affronter avec plus de facilité la vie moderne.

Voici la liste de nos cours :

HOMMES SPORTIFS

Le mardi et le vendredi de 20 à 22 h selon les directives des moniteurs. Moniteurs: MM. Mauris et Losfeld.

HOMMES ENTRETIEN

Notamment le vendredi de 20 à 20,30 h.

SECTION D'ESCRIME

Le vendredi de 20,30 à 22 h. Directeur: M. J. Mondelaers.

SECTION DE VOLLEY-BALL

Le mardi et le vendredi selon les directives des moniteurs. Directeur : M. F. de Cuyper. Admission de jeunes gens à partir de

Cotisation: 50 francs par mois.

Douches chaudes et froides. Visites médicales par l'A.D.E.P.S. Pour tous renseignements :

Tél. 21 91 68 ou en notre Gymnase.

Swiss Junior Club

Société réunissant les jeunes âgés de 15 à 30 ans.

Présidence : Christiane Bu Molière 201, 1060 Bruxelles. Christiane Burdet, av. Tél. 45 26 68 après 17 heures.

Réunions : le samedi, éventuellement le vendredi soir.

Local: rue Philippe le Bon 2, 1040 Bxl. Cotisation: 100 FB.

Ce club a pour but de réunir dans une ambiance cordiale tous les jeunes Suisses de Belgique. Nous nous efforçons de leur présenter un éventail d'activités diverses, qui créent des liens d'amitié et de camaraderie, dont la vie moderne et trépidante nous prive souvent. Nos membres ont l'occasion de pratiquer divers sports (football, kayak, basket...) d'assister à des manifestations culturelles (cinéma, concerts, théâtre, ballets, débats...) et récréatives (soirées dansantes, soirées jeux...). Une feuille d'informations tient régulièrement les membres au courant des activités et de la vie du club.

Prenez contact avec nous, soit en venant à nos réunions au local, soit en téléphonant à la présidente. Les jeunes Suisses ne restant que temporairement en Belgique sont également les bienvenus. Nous les aiderons à s'intégrer dans la vie belge et à passer un agréable séjour. A bientôt à tous.

En Province Société Suisse d'Anvers

(fondée le 13 juillet 1887)

Président : M. F. BOHNER, Frans Birontlaan 83, 2600 Berchem. Tél. 03/33 66 60.

Réunions : chaque lundi à partir de 20,30 h au café d'ELA PEZ (1er ét.), Keyserlei 29, 2000 Antwerpen.

La société a pour but principal de réunir les Suisses habitant Anvers et la périphérie.

GROUPES DE JEUNES

Animateur : M. Marco STEINER, Selland 7, 2510 Mortsel. Tel. 03/49 59 97.

Réunit tous les jeunes Suisses de la région d'Anvers âgés de 15 à 25 ans, dans le but de les faire participer aux activités de la société.

Société Suisse de Tir Anvers

Président : M. G. FRETZ, Tolstr. 65, Antwerpen. Tél. 03/387731.

Activités : de mars à juin et de septembre à novembre 2 séances de tir mensuelles à 100 m au stand de tir de l'armée belge à Brasschaat Polygoon. Normalement, en mai et en septembre, mise à notre disposition du stand de 300 m pour le tir obligatoire et pour le tir en campagne.

Société Suisse de Charleroi (fondée en 1893)

Président : M. R. LORETAN, rue Huart Chapel 13, 6000 Charleroi.

Cette société réunit les compatiotes des provinces du Hainaut et de Namur.

Société Suisse de Liège

Président : M. G. JEANNERET, rue Léopold 18, 4000 Liège.

Réunions : Le premier samedi de chaque mois à l'Hôtel de la Couronne, place des Guillemins, Liège.

Société Suisse de Verviers Président : M. Albert MERZ, rue de France 72, 4800 Verviers. Tél. 22689. Le président serait heureux de se retrouver au milieu de ses compatriotes de Verviers et des environs, y compris ceux des Cantons rédimés. A cet effet, il prie ses compatriotes de le contacter à leur meilleure convenance.

Cercle Suisse de Luxembourg

Président : M. Jean HAUSER, rue Philippe II 23, Luxembourg. Réunions sur convocations. Adresse du cercle: Case postale 368, Luxembourg.

NDLR - Nous sommes heureux d'avoir pu vous donner un aperçu des différentes sociétés suisses existant en Belgique en vous faisant part de leurs activités. Nous avons tout lieu de croire que bien des lecteurs, non encore membres d'une société, trouveront dans cet éventail une activité susceptible de les intéresser. Nous les encourageons donc à venir rejoindre les rangs de l'une d'entre elle.